

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2025

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 15 décembre 2025 à 20 h 52 au Centre Intergénérationnel, sont présents aux délibérations :

Sont présents(e)s : Monsieur Pascal Binet, maire
 Monsieur Yves Gilbert, conseiller
 Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
 Madame Sabrina Marois, conseillère
 Monsieur Michel Rhéaume, conseiller
 Madame Émilie Roberge, conseillère
 Monsieur Martial Roy, conseiller

Le directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux citoyens présents et déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026
- 4. Publication des prévisions budgétaires pour l'année 2026
- 5. Dépôt et adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

25-12-437

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sabrina Marois,
Appuyé par Michel Rhéaume,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-12-438

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU qu'une présentation a été tenue afin d'expliquer en détail le budget à la population;

Monsieur le Maire présente et commente les grandes lignes des prévisions budgétaires de l'année 2026, lesquelles sont :

Recettes	
Taxes	6 994 550 \$
Tenant lieu de taxes	78 040 \$
Revenus de source locale	1 271 239 \$
Transferts	938 730 \$
Total des recettes	9 282 559 \$
Dépenses	
Administration générale	1 549 870 \$

Sécurité publique	731 290 \$
Transport routier	2 527 230 \$
Hygiène du milieu	1 153 840 \$
Santé et bien-être	61 570 \$
Urbanisme et mise en valeur	746 675 \$
Loisirs et culture	927 120 \$
Frais de financement	774 430 \$
Remboursement de la dette	639 070 \$
Activités d'investissement	137 530 \$
Réserves financières	233 934 \$
Affectation du surplus non affecté	- 200 000 \$
Total des dépenses	9 282 559 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,
Appuyé par Sylvain Jacques,
Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Adstock pour l'année 2026, lesquelles prévisions de revenus et de dépenses, préalablement étudiées et obtenant consensus par les membres du conseil, se chiffrent à 9 282 559 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-12-439

PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

En vertu de l'article 957 du Code municipal, la Municipalité se doit de publier un document explicatif concernant les prévisions budgétaires. Étant donné que le journal local L'Arrivée est diffusé sur le territoire de la Municipalité est conforme aux exigences prévues au 2^e alinéa de l'article 437.1 du susdit Code.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Gilbert,
Appuyé par Sabrina Marois,

Et résolu de publier les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2026 dans le journal local L'Arrivée et sur le site Internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-12-440

DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

ATTENDU qu'en vertu de l'article 953 du Code municipal du Québec, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années trois exercices financiers subséquents;

ATTENDU que d'autres discussions suivront au cours de la prochaine année pour finaliser la liste des travaux et que ce plan est sujet à des changements selon l'attribution d'aides financières et d'autres facteurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,
Appuyé par Émilie Roberge,
Et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2026-2027-2028, tel que préparé et présenté à cette séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations ont été retenues aux fins du procès-verbal.

25-12-441

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Émilie Roberge,
Appuyé par Sylvain Jacques,
Et résolu de lever la séance à 21h52.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire,

Le directeur général et greffier-
trésorier,

Pascal Binet

Jérôme Grondin